

Burundi : appel à la grève générale mardi contre la vie chère

@rib News, 23/03/2012 â€“ Source AFPLe collectif contre la vie chère au Burundi a appelé vendredi à une journée de grève générale mardi, pour obtenir notamment la suspension d'une récente augmentation du prix de l'eau et de l'électricité. « Nous demandons à tous les travailleurs de tous les secteurs d'observer massivement une grève générale mardi le 27 mars 2012 (...) en vue d'amener les dirigeants à apporter des réponses aux problèmes de cherté de la vie », a déclaré Tharcisse Gahungu, président de la Confédération des syndicats du Burundi (Cosybu), au nom d'un collectif contre la vie chère.

« Nous demandons également aux employeurs, publics et privés, qui sentent le poids de la cherté de la vie, ainsi que la hausse des prix de l'eau et de l'électricité, d'observer également cette journée d'arrêt de travail », a-t-il poursuivi. Le collectif contre la vie chère au Burundi peut revenir sur son mot d'ordre de grève si le gouvernement décide (entre-temps) de geler une récente augmentation du prix de l'eau et de l'électricité et s'il ramène devant le Parlement la loi qui institue l'impôt pour les hauts dignitaires de ce pays dans les plus brefs délais », a précisé Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire pour la lutte contre la corruption et les malversations économiques (Olucome). Le collectif contre la vie chère au Burundi est constitué par les deux centrales syndicales du Burundi qui regroupent plus de 70% des fonctionnaires burundais, ainsi que par plus de 480 associations de la société civile. Ce collectif a été rejoint par un syndicat de petits commerçants et par des associations regroupant des travailleurs du secteur informel de l'économie. L'Assemblée nationale du Burundi a appelé jeudi ce collectif à renoncer à la grève générale car « cela pourrait conduire ce pays au chaos ». Le prix de l'eau et de l'électricité a augmenté de 50% le 1er mars, après une première augmentation record le 1er septembre 2011, ce qui a multiplié par plus de 4 le prix de l'eau et par plus de 3 celui de l'électricité. « Nous comptons sur une forte mobilisation car plus personne au Burundi ne peut supporter qu'un petit citoyen qui touche 40.001 Fbu (23 USD) par mois paye 27% d'impôts, alors qu'un dignitaire qui touche 5 millions de Fbu (2.794 USD) ne paie aucun impôt jusqu'ici », a déclaré M. Rufyiri. L'Assemblée nationale du Burundi a renvoyé au gouvernement le 18 janvier pour vice de procédure un projet de loi qui prévoyait d'instaurer un impôt sur le revenu pour les plus hauts dignitaires burundais, dont le président de la République.